

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Patrick Bourabier,
Membres présents : MM. Philippe Andrieux, Manuel Pinaud, Jean-
Jacques Raboisson, Bruno Renon,
Invité : Néant,
Membres excusés : MME. Véronique Autexier,
M. Georges Bermejo, Philippe Brandy, Alain Vedrenne.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Etude des forfaits et Amendes

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Synthèse des rencontres D4 et CR7 des 30 et 31 mai 2026

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les absents qui lui ont fait part de leurs absences.

Formalités : Le PV N° 41 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 27/05/2026 est approuvé, sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7

Décision 1 : La Commission homologue les rencontres des championnats Seniors et CR7 des 30 et 31 mai 2026, sous réserve des procédures en cours et à venir, auprès des commissions ad hoc.

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Asc Mayotte – Rouillac Fc	23/11/2025	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Alliance Foot 3b 3 – Crouin Fc	14/06/2026	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Champniers Es 3	07/03/2026	20/06/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Sud Charente Fc – St Hilaire Fc	06/12/2025	20/06/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Charente Limousine Fc 3 – Elan Charentais Es	07/06/2026	05/06/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Cs Chassors – Ent Jarnac 4 St Brice	07/06/2026	21/06/2026	15H00
D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Gond Pontouvre Ac 2	23/11/2025	21/06/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Us Balzac – Lsc Feuillade	31/05/2026	21/06/2026	15h00
CR7	B	Chassors Cs 2 – Verdille Usa 4	07/06/2026	21/06/2026	13h00
CR7	C	Roulet Fc 2 – Ent Garat 3 Dirac 1 3	28/02/2026	20/06/2026	18h00

Décision 2 : La Commission confirme les changements d'horaires et de dates.

3 – Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D3 – Poule B

Champniers Es 3 (**2^{ème} forfait**) du 31/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D3 – Poule C

La Couronne Co 2 (**1^{er} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule C

Rouillac Fc 2 (**1^{er} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule D

CF Crouin 2 (**1^{er} forfait**) du 31/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule D

Courbillac Of 2 (**3^{ème} forfait**) du 31/05/2026

Amende de **75 euros** (**3^{ème} Forfait** entraînant le forfait général - Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule E

Gond Pontouvre Ac 2 (**1^{er} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

St Aulais Chalignac As (**2^{ème} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

Montmoreau Aj 2 (**2^{ème} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule A

Chabonais Fc 2 (**1^{er} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule B

Verdille Usa 4 (**1^{er} forfait**) du 30/05/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule D

As Salles d'Angles 2 (**3^{ème} forfait**) du 31/05/2026

Amende de **50 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général - Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule D

St Séverin Palluau Ent 3 (**2^{ème} forfait**) du 31/05/2026

Amende de **30 euros** (Forfait Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Décision 3 : La Commission valide les forfaits et les amendes.

Elle laisse la possibilité, au bureau du District, d'envisager l'annulation des amendes des rencontres déclarées « forfait » devant se disputer le 30/05, soir de la finale de la Ligue des Champions.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- **1 : Synthèse des rencontres D4 et CR7 des 23 et 24 mai 2026 (journée de rattrapage)**

Championnat D4 :

- 38 matchs programmés
- 26 réalisés + 6 FM + 1 report au 21/06
- 149 buts marqués, Moyenne = 5,73 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 6 FG (suite à 18 FM) et 29 FM concernant 24 équipes

Championnat CR 7 :

- 21 matchs programmés
- 8 réalisés + 4 FM + 9 annulés suite à des FG précédents
- 68 buts marqués, Moyenne = 8,5 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 14 FG (suite à 41 FM) + 16 FM concernant 12 équipes

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- JARNAC SPORTS, des 28/05 et 01/06/2026, pris note,
- JS GRANDE CHAMPAGNE, des 29/05 et 01/06/2026, pris note,
- ENT BERNEUIL SALLES, des 29/05 et 01/06/2026, pris note,
- US CHATEAUNEUF, du 28/05/2026, pris note,
- FC HAUTE CHARENTE, du 20/05/2026, pris note,
- AC GOND PONTOUVRE, du 29/05/2026, pris note,
- CR MANSLE, du 28/05/2026, pris note,
- FC FONTENILLE, du 28/05/2026, pris note,
- AS ST AULAIS CHALLIGNAC, des 29/05 et 01/06/2026, pris note,
- AL GUIMPS, du 31/05/2026, pris note,
- ES CHAMPNIERS, des 29/05 et 01/06/2026, pris note,
- FC CONFOLENTAIS, du 31/05/2026, pris note,
- JS BASSEAU, du 01/06/2026, pris note,
- ALLIANCE FOOT 3B, du 01/06/2026, pris note,
- SC MOUTHIER, des 30 et 31/05/2026, pris note,
- CS ANG LEROY, du 30/05/2026, pris note,
- USA VERDILLE, du 30/05/2026, pris note,
- OF COURBILLAC, du 30/05/2026, pris note,
- FC CHABANAIS, du 29/05/2026, pris note,
- CO LA COURONNE, du 29/05/2026, pris note,
- AJ MONTMOREAU, du 29/05/2026, pris note,
- FC ST AMANT DE BOIXE, du 22/05/2026, pris note,

- AS SALLES D ANGLES, du 29/05/2026, pris note,
- FC ROUILLAC, du 29/05/2026, pris note,
- CS ST MICHEL, du 02/06/2026, pris note,
- ATHLETICO BELLEVIGNE, du 02/06/2026, pris note,
- FC CROUIN, du 29/05/2026, pris note,
- AS AIGRE, du 29/05/2026, pris note,
- US CHASSENEUIL, du 28/05/2026, pris note.


RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°41 du 27/05/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MARDI 9 JUIN à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Patrick BOURABIER

